

M. Boisduval présente à la Société, dans un bel état de floraison :

- 1° Le *Ranunculus rutæfolius*, des régions froides du Lautaret, qui fleurit pour la première fois depuis sept ans. Il est bien venu dans le *Sphagnum*.
- 2° L'*Androsace Chamæjasme* et l'*A. villosa*, très difficiles à faire fleurir.
- 3° Le *Polygala Chamæbuxus*, qui est en fleur depuis la fin de février.

M. Eug. Fournier fait à la Société la communication suivante :

SUR QUELQUES CAS DE NATURALISATION OBSERVÉS AUX ENVIRONS DE PARIS,  
par M. Eug. FOURNIER.

Il existe près de Paris, à une demi-lieue de la barrière de l'Étoile, une localité où l'on trouve maintenant, parfaitement naturalisées, plusieurs plantes étrangères à la flore parisienne : c'est à Villiers, dans des terrains qui ont fait partie du parc de Neuilly. M. Maurice Bonnet a exploré cette localité dès l'été dernier et y a constaté la présence de quelques espèces intéressantes que j'aurai l'honneur de présenter en son nom à la Société, dans l'ordre de leur floraison successive. Aujourd'hui, je puis déjà en indiquer plusieurs. Le 4 avril, M. Bonnet et M. Henri Fournier, mon frère, ont rapporté de Villiers une cinquantaine d'échantillons du *Nonea flavescens* Fisch. et Mey. La plante, dont la racine est vivace, est très vigoureuse, en pleine fleur et en aussi bel état que dans les plates-bandes du Muséum. C'est une espèce originaire du Caucase ; et il est probable que, si elle n'était pas cultivée à Neuilly, ce dont fait douter son aspect sauvage, elle y a été introduite avec des graines venues du Jardin des plantes. Au *Nonea flavescens* il faut joindre le *Cydonia japonica*, le *Ribes sanguineum*, l'*Acer Negundo*, le *Buplevrum fruticosum*, tous généralement cultivés dans les parcs, et quelques plantes rares de la flore parisienne, qui paraissent avoir élu domicile en cet endroit, comme l'*Iris fœtidissima* et le *Cardamine sylvatica*. L'échantillon de *Cardamine sylvatica* que je présente à la Société offre un intérêt particulier. Il montre, au-dessous de la rosette de feuilles, un axe oblique émettant à 3 centimètres plus bas les rudiments d'une deuxième rosette. Cet axe n'est donc point une racine, mais un rhizome. MM. Grenier et Godron, en décrivant la plante, disent : racine oblique, n'étant peut-être qu'une tige souterraine (*Flore de Fr.*, t. I, p. 110). L'opinion émise avec doute par ces savants auteurs est évidemment fortifiée par l'observation que je viens de rapporter.

M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture de la note suivante, adressée à la Société :